

savons que vous y êtes vraiment le Christ, Fils de Dieu, le Pain de la vie éternelle, capable, par conséquent, de donner aux âmes une vie semblable."

Voilà, en somme, ce que dit le Souverain Pontife par ses divers décrets eucharistiques. Prêtres, donnons-lui toute notre adhésion, et offrons à Dieu en adoration cette profession de foi du Vicaire du Christ: *Et nos credidimus...*

II. — ACTION DE GRACES.

"*Verba vitae aeternae habes*", disait Saint Pierre au nom du Collège apostolique. Et il avait raison de protester ainsi contre le *Durus est hic sermo* d'un trop grand nombre de disciples du Sauveur; car les paroles de Jésus énoncent le plus doux et le plus aimant des mystères.

Redisons-les au pied du Tabernacle, en présence de Celui-là même qui les a prononcées et qui, par son Eucharistie, les réalise d'une façon merveilleuse: "Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi en lui. Comme le Père qui est vivant m'a envoyé, et que je vis par le Père, ainsi celui qui me mange vivra par moi." Que veut exprimer le Sauveur par ces paroles, sinon mettre en évidence le principal effet de l'Eucharistie, celui qui embrasse tous les autres, à savoir: que la Communion est le sacrement de la vie, de la propre vie de Dieu communiquée à l'âme humaine? Ainsi donc pour l'âme chrétienne que le baptême a fait naître à la vie de la grâce, a appelée à participer à la nature même de Dieu, *divinae consortes naturae*, il y a un aliment spécial, un aliment divin, en rapport avec la nature de cette vie divine; et cet aliment, ce Pain de vie, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ Lui-même: par la communion, Il vient s'unir si étroitement à nous, qu'il demeure en nous et nous fait demeurer en Lui; *in me manet et ego in eo*, et cela dans le but de nous transformer en Lui: *et ipse vivet propter me*. Consolante vérité! Qu'il est doux d'y adhérer de tout son coeur et de redire avec saint Pierre et l'Eglise: *Domine, ad quem ibimus? Verba vitae aeternae habes. Et nos credidimus!.....*

Oui, croyons-y fermement, nous prêtres surtout, pour "exhorter fréquemment et avec beaucoup de zèle" nos fidèles à s'approcher le plus qu'ils pourront de la sainte Table, car "il est évident que la réception fréquente et quotidienne de la sainte Eucharistie accroît l'union avec Jésus-Christ, nourrit plus abondamment la vie spirituelle, enrichit l'âme de vertus et donne au communicant d'une manière plus sûre le gage de la vie éternelle (1)"; — croyons-y, pour conduire avec un empressement joyeux les petits enfants à Notre-Seigneur, qui jadis prenait "ses délices à se trouver au milieu d'eux, à leur imposer les mains, à les embrasser, à les bérir", et qui, aujourd'hui encore, nous supplie, par l'entremise du Pape, de "veiller

(1) Décret *Sacra Tridentina Synodus* du 20 décembre 1905. avec le plus grand soin à ce que ces petits s'approchent de la